

mettre un frein aux appétits trop gloutons et rien ne force le public à patroner un marchand dont les prix sont supérieurs à celui du voisin. L'intérêt du détaillant est de satisfaire sa clientèle; hors de cela, il ne peut prétendre au succès. Si donc il se voit forcé de maintenir ses prix en dépit des réclamations journalières, c'est qu'ils sont calculés au plus juste et qu'il se trouve dans l'impossibilité absolue de faire la moindre concession; le bon sens est là pour le prouver.

Au demeurant, ceux qui pensent que le marchand-détaillant est le maître des prix de détail et les établit à sa guise, se trompent étrangement. Le marchand de détail ne fait partie d'aucune combinaison et n'est régi par aucun trust. Sa situation est particulièrement difficile, placé qu'il est entre le producteur d'une part qui lui impose ses prix avec une marge de profits fixes et le client qui réclame sans cesse pour des diminutions. Vienne une hausse à se produire, c'est à lui qu'on s'en prend, alors qu'il n'y peut mais, et qu'il n'est pour rien dans ce changement.

Comme on le voit, le public est injuste le plus souvent, quand il tient le marchand-détaillant responsable du coût élevé de la vie, et prompt à accuser les autres ne devrait-il pas se frapper un peu la poitrine, en songeant au "service" qu'il exige de ses fournisseurs, aux exigences qu'il a vis-à-vis d'eux et qui représentent un coût de distribution des marchandises beaucoup plus élevé qu'autrefois. Au lieu de jeter la pierre à ceux qui s'efforcent de lui adoucir les difficultés d'existence en lui donnant toutes les facilités en leur pouvoir, le public devrait reconnaître les services rendus par le détaillant et coopérer avec lui pour chercher à résoudre le problème du coût élevé de la vie dont ils sont tous deux victimes et qui devrait effectuer entre eux un rapprochement au lieu d'un désaccord.

L'EXPORTATEUR FRANÇAIS

C'est avec plaisir que nous avons lu le premier numéro d'une publication nouvelle ayant nom "L'Exportateur Français" et dont le but est d'aider au développement de l'exportation des produits français dans le monde entier.

A cette heure où les pays alliés se concertent pour livrer à l'Allemagne un assaut économique redoutable, la nouvelle publication dont nous saluons la venue est certes, une arme puissante qui saura accomplir son oeuvre de propagande commerciale et d'expansion industrielle et c'est avec joie que nous la verrons puiser dans nos colonnes les renseignements qui pourront intéresser les industriels français en quête de débouchés à l'étranger.

Le Canada est, comme tout pays neuf, un gros importateur. Avant la guerre il faisait appel aux ressources allemandes et autrichiennes pour de multiples produits. Mais à présent, le mot d'ordre est donné: "Plus de produits allemands", et si la France héroïque sait dans le domaine pratique, adapter son industrie aux besoins du Canada, c'est à elle que nous irons de tout coeur pour nos approvisionnements futurs.

Nous ne doutons pas un instant du rôle d'éducateur que saura jouer auprès des manufacturiers français "L'Exportateur Français" et il est pour nous l'heureux présage de relations commerciales intenses avec la France que nous admirons, que nous aimons et à laquelle nous désirons réserver une bonne part de nos commandes.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de commerce de Montréal a tenu mercredi son assemblée hebdomadaire régulière sous la présidence de M. Ludger Gravel. Le comité des affaires municipales de la Chambre de commerce a pris connaissance d'une lettre émanant du Bureau des Commissaires et avertissant la Chambre que les contrôleurs se proposaient d'étudier à nouveau la question de la franchise du tramway, au cours des séances convoquées à partir du 3 octobre prochain. Ces réunions seront publiques et la Chambre ainsi que le Board of Trade et le Conseil des Métiers et du Travail sont invités à fournir les suggestions susceptibles d'éclairer le débat.

M. J.-H.-Paul Saucier donne lecture d'une communication d'une lettre personnelle que lui a adressée le président de la Chambre de commerce de Hamilton et se rattachant à une invitation de visiter un certain nombre de municipalités de la province de Québec. Le but est d'arriver par ce moyen à une entente plus intime entre les deux groupes ethniques. Le ton et la forme de la lettre sont parfaitement sympathiques et elle est mise dans les minutes avec toute l'appréciation qui convient.

Le député de Laprairie à la Législature, M. W. Cédilot a remercié la chambre du concours qu'il en avait reçu pour promouvoir le développement de l'agriculture auquel il s'est particulièrement intéressé. M. Cédilot est convaincu que si l'on pouvait arriver à faire vendre les produits de la ferme directement aux consommateurs sans passer par les intermédiaires à commission, le coût de la vie en serait sensiblement diminué.

Notons en passant qu'il est étrange de voir M. W. Cédilot venir préconiser en pleine Chambre de commerce la suppression de l'intermédiaire, agent de distribution des produits de ferme; c'est là un principe qui va directement à l'encontre des intérêts commerciaux du pays et il est regrettable que M. W. Cédilot s'en fasse l'écho surtout au sein d'une institution dont le but est précisément de veiller avant tout, à la défense des intérêts commerciaux en général. Un des membres se serait levé pour faire une courtoise remarque à ce sujet à M. Cédilot que son geste eût été très apprécié des commerçants et que son intervention eût été jugée for opportune.

"THE PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING CO. LIMITED"

Cette compagnie a acheté l'établissement, l'outillage, la matière première et les articles en voie de fabrication employés dans l'industrie jadis exploitée sous la raison sociale de "Standard Ideal Company, Limited," de Port Hope.

La nouvelle compagnie s'occupera spécialement des articles nécessaires aux plombiers de la province de Québec et les objets de la meilleure qualité en fer émaillé, pour les plombiers, qu'elle livrera seront tous pleinement garantis.

On peut acheter les marchandises de la compagnie chez n'importe quel marchand en gros représentant, et on peut les voir à la salle d'exposition de Montréal, 234, Côte du Beaver Hall, Montréal.